



Voilà une nouvelle saison estivale exceptionnelle qui se termine au Bourg d'Oisans. De grands évènements et un travail de grande qualité du service animations ont permis de poursuivre notre belle dynamique et l'attractivité de notre commune s'accroît d'année en année. La fréquentation du Bourg a été remarquable et l'activité économique locale en a largement profité. La mise en place de la navette TransOisans, qui a circulé tout l'été entre la vallée du Vénéon et la vallée de l'Eau d'Olle, a contribué à faciliter les mobilités sur notre territoire, permettant aux uns et aux autres de profiter de nos villages. Un très beau succès là aussi, qui devrait trouver son prolongement pendant la saison hivernale.

Les dossiers liés à « petite ville de demain » avancent conformément au planning que nous nous sommes fixé, et le résultat des études engagées arrivera octobre. Concernant les projets structurants, de grands pas ont été réalisés sur les derniers mois et la mise en œuvre s'accélère. Vous pourrez retrouver les services de La Poste dans la maison des services au public dès le mois octobre, et les démarches de préparation à la démolition du bâtiment actuel (qui prendront plusieurs semaines) pourront ensuite se mettre en place. Le bâtiment devrait « tomber » courant janvier 2023.

Plusieurs projets immobiliers sont également à l'ordre du jour. Un projet de création de logements neufs sur les anciens tennis, un second à La Paute sur le terrain communal (maisons individuelles et jumelées), et la réhabilitation de logements rue de Viennois devront nous permettre d'élargir l'offre sur notre commune pour attirer de nouveaux habitants. En effet, même si la rentrée scolaire s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur à l'école primaire, nous avons toutefois subi une fermeture de classe. Espérons que ce nouvel appel d'air immobilier permettra de faire venir de nouvelles familles.

Côté **liaison BO-alpe d'Huez**, là aussi nous avançons, une phase active de communication et d'échanges avec

la population a démarré avant l'été par une consultation en ligne qui a recueilli plusieurs milliers de réponses. Un stand sur le projet était présent sur la foire. Cet espace a permis de présenter aux visiteurs un plan d'implantation des gares départ et arrivée ainsi qu'un projet de tracé.

La commune poursuit la réflexion engagée depuis de nombreux mois sur ses dépenses énergétiques. L'arrivée des recommandations gouvernementales en matière de consommation, nous pousse à accélérer encore les démarches pour diminuer les factures. Depuis plusieurs semaines, nous avons décidé de réduire, voire supprimer, l'éclairage public sur certains secteurs. La vétusté du réseau et des systèmes de gestion, ne nous permettent pas dans l'immédiat de mettre en place des plages horaires d'ouverture et de fermeture de l'éclairage public, mais nos services y travaillent et petit à petit des minuteurs seront installés pour pouvoir piloter le système de manière plus pertinente. Concernant les bâtiments publics, au-delà des réfections déjà réalisées pour éviter les déperditions de chaleur, nous avons décidé de limiter leur chauffage à 19°C, et de le limiter à 17°C dans les espaces sportifs. L'effort de tous permettra, nous l'espérons de passer un hiver (même s'il est rigoureux) sans coupures d'électricité.

Je terminerai mon propos en remerciant les agents de la collectivité qui ont donné sans compter tout au long de l'été pour que chaque évènement soit réussi, et je me dois également de remercier très chaleureusement tous les bénévoles et volontaires qui ont été particulièrement présents cette année pour nous permettre d'accueillir des évènements hors normes. Merci aux associations de la commune qui participent à faire vivre notre village. Le très beau succès du dernier forum des associations montre à quel point nous sommes toutes et tous attachés à l'existence de ce tissu solidaire, convivial et l'offre d'activités ne cesse de s'élargir. C'est une véritable fierté. Merci à tous.

Guy Verney, maire.



Animation de la vie locale

La rive s'est refait une beauté avant l'été.

Sous l'impulsion de l'association de pêche, du prestataire « Suivre La Rive », avec l'aide du club de canoë-Kayak, un groupe d'une trentaine de bénévoles, soutenus par les élus du conseil municipal des jeunes, se sont retrouvés pour procéder au nettoyage de la Rive.

Caddies, canettes, pneus, métaux en tous genres... Ont été récupérés dans le véhicule mis à disposition par la municipalité. Tant de déchets sortis de notre belle Rive! Un garde du Parc National des Écrins était présent pour alerter et informer sur la préservation des milieux aquatiques, il n'en reste pas moins que certains prennent La Rive pour une poubelle. Pourtant, il n'est pas nécessaire d'aller bien loin pour se débarrasser des encombrants. À ceux qui l'auraient oublié, les horaires des dechetteries de l'Oisans sont accessibles sur le nouveau site internet de la Communauté de Communes de l'Oisans:

https://www.ccoisans.fr/particuliers/dechets/ decheteries/





Les réunions citoyennes

Comme annoncé dès le début du mandat, des réunions décentralisées par secteur se sont tenues avant l'été.

Ainsi les habitants de La Paute, de Rochetaillée, du Raffour, de Bassey, des Essoulieux, de Sarenne, des Sables, des Alberges et du Vernis ont pu échanger sur les dossiers municipaux en cours et questionner les élus sur les spécificités des hameaux.

Une réunion publique plus large, s'est également tenue au foyer municipal mi-mai, invitant tous les habitants du Bourg à faire le point sur les projets structurants et leur avancement.

Une prochaine réunion se tiendra au Vert et au Couard, en présence de Messieurs C. Carrel et J-L Giraud. Vous pouvez continuer à poser vos questions sur le mail dédié :

reunionscitoyennes@mairie-bourgdoisans.fr



Binomage 93e RAM.

La matinée du 21 juin dernier au Bourg d'Oisans était placée sous le signe d'une passation de commandement au sein du 93e Régiment d'artillerie de Montagne batterie Oisans. Un défilé et une cérémonie autant militaire, solennelle qu'émouvante.

Une prise d'armes au cours de laquelle le colonel Iordanow, à la tête du 93e RAM, a donné le commandement de l'unité au capitaine Alexandre. Son prédécesseur, le capitaine Thomas dont les qualités d'engagement ont été saluées par le colonel Iordanow lors de la lecture de l'ordre du jour, reste au régiment au sein du bureau opération instruction.



Florian Jouanny, le retour du champion... du monde!

En octobre dernier, lorsque nous avions fêté les 3 médailles olympiques de Florian, tout le monde était intimement convaincu qu'il ne faudrait pas longtemps avant de se retrouver pour de nouvelles victoires. Et quelles victoires, au-delà des performances réalisées toute l'année en coupe du monde, en championnat de France, en championnat d'Europe... Voilà que notre champion revient au Bourg avec 2 titres de champion du monde (course en ligne et relais) et un titre de vice-champion du monde (contre-la-montre) ! Un palmarès

qui ne cesse de s'étoffer, un Florian au top de sa forme et de sa gentillesse naturelle. Les bourcats étaient heureux de retrouver l'enfant du pays et ses proches, au cours d'une soirée conviviale donnée en son honneur, le 23 août. En attendant les JO de 2024 à Paris, nous continuerons de suivre ses exploits et sa préparation. Bravo Florian.

PALMARÈS (non exhaustif):

- double champion de France (course en ligne et contre-la-montre) en 2018, 2019, 2020, 2021, 2022.
- double champion d'Europe (relais et contre-la-montre) et vice-champion d'europe (course en ligne) en 2022
- coupe du monde 2022 : 6 médailles d'or, 2 médailles d'argent, 1 médaille de bronze.
- double médaille de bronze (course en ligne et contre-la-montre) aux championnats du monde en 2020
- double champion du monde (relais et contre-la-montre) et vice-champion du monde (course en ligne) en 2022
- Jeux paralypiques de Tokyo : médaille d'or (course en ligne) médaille d'argent (relais) et médaille de bronze (contre-la montre)





Évènementiel

Le Tour de France.

La venue du Tour de France au Bourg d'Oisans a mobilisé les services de la commune pendant plusieurs mois. Il s'agit d'un événement d'ampleur internationale avec des enjeux touristiques et économiques importants pour notre commune et notre territoire.

Le Tour France est bien plus qu'une journée de cyclisme. La commune et les partenaires cosignataires du contrat avec la société ASO ont porté plusieurs événements en amont : la fête du Vélo, la dictée du Tour avec l'école élémentaire et le collège, la collecte solidaire de téléphone portables, le rendez-vous à J-38 de l'arrivée du Tour dans le département, avec en point d'orgue, le traçage de la ligne de départ en présence de Jean-Pierre Barbier, Président du département et Christian Prudhomme, directeur du Tour de France. L'inauguration de l'exposition photos «Le Bourg d'Oisans et le Tour»

située dans le jardin de la maison du parc des Ecrins, le pavoisement des rues, l'accueil de la course à J-1 de « donnons des Elles au vélo » ... Le passage de l'Etape du Tour Amateur et ses quelques 14500 cyclistes accueillis lors du ravitaillement au Bourg d'Oisans par près d'une centaine de volontaires.

Bref, une mobilisation en continu depuis décembre. Il est donc essentiel de remercier l'ensemble des services pour la réussite de ce Tour de France 2022, de remercier les volontaires, les bénévoles d'associations et les jeunes du conseil municipal présents lors de ce grand événement.

Enfin, merci à vous - habitants ou socioprofessionnels - de votre compréhension et de votre implication. Nous sommes conscients que la venue du Tour de France impacte votre quotidien, notre quotidien, par des routes fermées, des stationnements compliqués, voire impossibles... Mais c'est une fête grandiose et une publicité pour notre commune dans le monde entier.





Un été d'animations particulièrement réussi.

Bien que le Tour de France ait très fortement mobilisé les services de la collectivité, il n'était pas question d'amoindrir le reste du programme estival pour les habitants et touristes. Tous ont pu profiter d'animations et spectacles de très grande qualité proposés par la collectivité, ses partenaires et associations du Bourg d'Oisans. Petit retour sur quelques rendez-vous qu'il ne fallait pas manquer.

Les incontournables

L'Alpe d'Huzes, la montée du 93e RAM, la marmotte GrandFondo, le Défi des 3 Villards, le Trail de l'Etendard, la Kermesse de fin d'année scolaire, la Fête de la Paute, le triathlon Alpe d'Huez, la Haute Route, le Meeting VolksWagen, les visites de l'espace naturel sensible de Vieille Morte, les Noctambules Uissannes, les concerts d'Orgue à l'église St Laurent, la Fabrique des Savoir-Faire de l'Oisans, le feu d'artifice de la Fête Nationale...

les rendez-vous déjà bien connus et appréciés des uns et des autres étaient tous là.

Deux nouveaux évènements sportifs sont venus s'ajouter au programme: Climb (contre-la-montre entre BO et l'Alpe d'Huez) et la Mythique 21 organisée par l'association Oisans Vélo Vintage. Par ailleurs un nouvel événement du Centre Bourg a vu le jour en 2022, «le printemps des jardins» proposé par l'association des commerçants «la vitrine du Bourg».



Les jeudis de l'été

Chaque jeudi soir des mois de juillet et août, le service animations a proposé un spectacle, ouvert à tous et gratuit. Divers et de grande qualité, tous ont fait le plein de public. Ce moment qui entre dans les habitudes estivales sera reconduit. Merci aux socioprofessionnels et organisateurs d'évènements locaux qui ont intégré cette donne dans leur planning et ont proposé leurs animations sur d'autres soirs de la semaine.







«Les découvertes insolites du Bourg» font carton plein.

Les mardis matin de l'été, guidés par une native du Bourg, les visiteurs ont pu profiter au gré de leur balade, d'anecdotes et informations concernant notre village. Deux parcours sur les thèmes « signes extérieurs de richesse, bâtiments et architecture » et « sources, l'eau et le paysage » étaient proposés. Ces temps offerts aux habitants et aux touristes ont été très appréciés.



La Fête Saint Laurent

Une édition tronquée par les mauvaises conditions météo, mais toujours la joie de se retrouver...

La pluie tant attendue s'est invitée à la fête, ce qui a quelque peu perturbé les festivités. Mais cela n'a pas empêché la bonne humeur du défilé de contaminer toutes les rues et les commerces de la commune. Bravo à toutes les associations qui participent chaque année à ce défilé. Merci pour la mobilisation de tous leurs membres et les bénévoles, car sans eux cette fête ne serait plus la Saint Laurent.

Avant tout un moment de partage et de lien entre les habitants, les vacanciers et toutes les associations.















La 16e Grande foire du Bourg d'Oisans

Cette année, la Grande Foire du Bourg d'Oisans a rassemblé plus de 200 exposants. Une grande foire commerciale riche d'entreprises, de producteurs locaux, de commerçants, d'artisans... qui présentent leurs produits dans des activités toujours plus diverses, allant de l'habitat à l'automobile, en passant par le BTP, la sécurité ou encore les loisirs.

De son côté, le succès du vide-grenier ne se dément pas et il fallait jouer des coudes pour profiter des étals. Les visiteurs venus de communes voisines, bien-sûr, mais également de tout le département, ont pu profiter des animations dans le Centre Bourg placées sous le signe du «show à l'américaine». Concerts et déambulations musicales à la mode des années 50, combats de catch, stands et repas aux couleurs «des States» ont permis aux milliers de visiteurs de passer tout ou partie de la journée au Bourg d'Oisans. Une chose est sûre... Tout le monde a bien mangé, difficile en milieu d'après-midi de trouver un point de restauration qui ne s'était pas fait dévaliser.

La foire du Bourg devient un rendez-vous incontournable de la rentrée et s'ancre dans les agendas.









À ne manquer sous aucun pretexte

«MagieFique!» 2ème édition

Après le magnifique succès de la première édition, MagieFique ! revient avec des nouveautés et un gala de l'équipe de France de magie.

Pour la 2e année consécutive, la Commune du Bourg d'Oisans organise un week-end magique. La première édition a rencontré un franc succès, souligné par la presse spécialisée et aura été décrite comme étant l'un des plus beaux festivals en France et d'un niveau international.

Une résidence de magiciens

Pour cette deuxième édition, MagieFique prend encore de l'ampleur en accueillant dès le mercredi 19 octobre, l'Équipe de France de Magie de Scène (EDFS), tout juste de retour des derniers Championnats du Monde à Québec en juillet 2022. Ces artistes, qui comptent parmi les meilleurs magiciens du monde, seront présents pour une résidence qui leur permettra de préparer les prochaines échéances nationales et internationales en testant des nouveautés.

Pendant cette session, ils accueilleront les scolaires du Bourg d'Oisans pour leur présenter quelques numéros en exclusivité. Les enfants profiteront de ces rencontres pédagogiques autour de l'histoire de la magie et auront la chance d'échanger directement avec de grands magiciens.

Un programme qui s'étoffe sur trois jours

Quant aux rendez-vous du festival, ils gagnent encore en nombre et en qualité pour proposer des moments inoubliables au public.

Place donc aux Magic Battles, une soirée forte en émotions et interactive puisque des magiciens de haut niveau vont s'affronter sous l'œil expert d'un Jury de professionnels qui sera secondé par le public. Les spectateurs pourront noter en direct les numéros via l'application sur Smartphone.



Les initiations à la magie et ateliers de fabrication d'objets magiques ont eu un grand succès lors de la première édition. Plus de 250 enfants y ont participé. Chaque enfant s'était vu remettre un Tote Bag aux couleurs de MagieFique et une panoplie comprenant des tours de magie à reproduire chez eux. Cette année, de nouvelles surprises et cadeaux attendent les enfants qui s'inscriront aux ateliers. Pour des conditions idéales, nous avons augmenté le nombre de magiciens encadrants et ainsi renforcé le rapport privilégié entre les magiciens professionnels et les enfants!

Le gala de prestige de l'Équipe de France de magie sera LE grand rendez-vous de ce weekend avec un plateau impressionnant composé de plusieurs Champions de France, et de Magiciens primés aux derniers Championnats d'Europe et du Monde!

Le week-end se terminera avec un spectacle de magie pour jeune public le dimanche aprèsmidi, un spectacle original et récompensé dans de nombreux festivals. Mais chut... c'est un secret!

L'élite mondiale de la magie se donne rendez-vous au Bourg d'Oisans pour le plus grand plaisir d'un public conquis l'an passé par un Gala qui affichait complet!

À vos agendas! Marché de Noël 2022

La commune vous proposera un marché de Noël le samedi 17 décembre pour réaliser tous vos cadeaux. En fin d'après-midi, un spectacle de Noël pour enfants sera présenté! Toute l'animation de la journée se déroulera au foyer municipal. Nous vous invitons à consulter courant de l'automne l'agenda de la mairie pour connaitre le programme de cette journée.



MAGIEFIQUE

Le Bourg d'Oisans

Destination magie au coeur des montagnes

L'Équipe de France de Magie et ses Guests

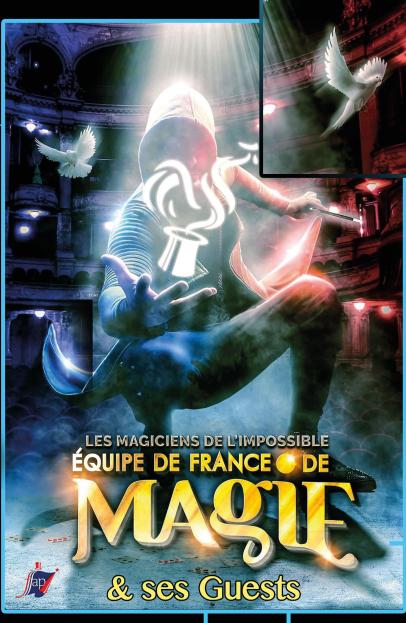
Trophée du meilleur créateur magique du Monde 2022 Maître international de la Magie







3ème Prix en Magie comique aux CHAMPIONNATS DU MONDE 2022 Grand prix Français de l'Illusion 5 Millions de vues sur Youtube Hugues PROTAT



21 au 23 Oct. 2022



au Foyer Municipal







Programme, réservations et billetterie www.mairie-bourgdoisans.fr

ATELIERS MAGIQUES Samedi 22 et Dimanche 23

MAGIC BATTLE

Un show de haut niveau sous forme de compétition où le public vote en direct pour son magicien préféré

22 GALA DE PRESTIGE
AVEC
OCTOBRE L'ÉQUIPE DE FRANCE
DE MAGIE ET SES GUESTS

2h de show avec l'élite de la magie mondiale

23

SPECTACLE
JEUNE PUBLIC



Vie économique

Un été... en terrasse.

Une année sans COVID, une année exceptionnelle en temps forts, une année magique où le Tour de France nous a fait l'honneur de passer le 14 Juillet et de partir de chez nous le lendemain. Une année où l'envie de retrouver de la convivialité et de nous réunir a permis de magnifiques moments chaleureux, si importants.

Toutefois, il est temps de retrouver nos bonnes habitudes... Oubliées en 2021 pour cause de Covid, tolérées cette année encore par l'équipe municipale, évoquons ici les règles d'occupation Gardons du domaine public. toujours en tête que le domaine public, comme son nom l'indique, n'appartient pas aux commerçants et celui-ci ne peut pas être «annexé» sans un accord de la commune. Pourtant, cette année, il semble que cette évidence se soit... dissipée.

carré près pour le bon déroulement de la vie citoyenne et de la sécurité de nos habitants, visiteurs et consommateurs.

Pour exemple, l'emplacement des terrasses doit permettre le passage des véhicules des pompiers, le passage des personnes à mobilité réduite, des poussettes....

Combien ont oublié leurs engagements cet été ? Débordement des limites, trottoirs accaparés, publicités envahissantes, espaces publics privatisés.... Par ailleurs, une utilisation du domaine public non

autorisée, donc sans contrepartie financière, représente un manque à gagner pour la commune qui œuvre tout au long de l'année pour l'attractivité de notre Bourg en créant du flux, du trafic et par conséquent du chiffre d'affaires pour les commerces et particulièrement les restaurants.

L'heure est au retour à la normale et nous vous invitons à déposer vos demandes dans respect des possibilités accordées et surtout de la suivre scrupuleusement

règlementation. Nous comptons sur chacun pour qu'ensemble, dans l'harmonie, nous définissions les modalités à venir du prochain règlement des terrasses. Nous vous inviterons avant le début de notre prochaine saison pour une présentation et un rappel des règles, seule solution pour le «bien vivre ensemble».





La moustache à souris (couture), Chocard (concept store), ateliers uïssans (coutellerie), la cabane de l'Ours (jouets). À noter le déménagement d'Écrin Bio (avenue de la République), le transfert de Bohême, qui devient «le feuilleté de l'Oisans» qui reste rue de Viennois (de l'autre côté de la rue) et qui ajoute la biscuiterie artisanale à sa gamme.



Projets / petite ville de demain

Création de nouveaux logements à La Paute

Pour faire face à une demande croissante de logements, la commune a confié à Isère Habitat la réalisation d'une opération de 18 logements à la Paute, vendus en PSLA (prêt social location accession)

- *6 maisons individuelles T5* d'environ 110 m2 sur des terrains de 450 à 500 m2
- 8 maisons mitoyennes T4 d'environ 90 m2 sur des terrains entre 250 m2 et 300 m2
- 4 appartements T3 d'environ 66 m2 dans un petit immeuble



Le prix de vente attendu se situera autour de 2 500 € / m2 Le calendrier prévisionnel de l'opération sans aléas, prévoit un démarrage des travaux de construction des logements début 2024 pour une livraison au printemps 2025.

Aménagement des espaces publics

Dans le cadre de la revitalisation du centre-bourg, un accord-cadre sur 5 ans a été monté. Suite à une consultation en marché public, le bureau Alp'Etudes basé à Moirans a été retenu pour mener les études et les futurs travaux.

Le centre bourg a été divisé en 5 secteurs :

- L'avenue Aristide Briand
- Les Quais de la Rive
- Le Pont de la Rive et la Place du Cristal
- Le parking Sarenne, le parc du Cinéma et l'Avenue Jean Baptiste Gauthier
- Le cheminement entre la gare routière et le centre bourg

La mission d'Alp'etudes est donc de porter une réflexion sur ces secteurs afin de proposer des aménagements à destination de la population du Bourg d'Oisans et de leur cadre de vie. Ces travaux conséquents seront phasés sur 5 ans et permettront de donner un nouveau visage du centrebourg.

Ces études intégreront la démolition de la Poste et la rénovation du pont de la Rive par le Département de l'Isère.

L'objectif est de pouvoir commencer les premiers travaux à la fin de l'année 2023.

Le règlement du marché

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont voté pour la mise en place d'un nouveau règlement du marché hebdomadaire du samedi matin.

Cerèglement a pour but de cadrer et structurer les échanges entre les différents acteurs. Il a été rédigé avec l'aide de l'association «M ton Marché» et de la Fédération des marchés de France.

L'ensemble des participants du marché devra respecter ce règlement en collaboration avec les services municipaux.



Démolition de La Poste

La démolition de la Poste est officiellement lancée avec le choix récent de l'entreprise locale Gravier TP pour réaliser ces travaux suite à un marché public lancé cet été.

La fin du déménagement des services de la Poste étant actée pour le 10 octobre, la préparation aux travaux commencera dans la foulée. Des sondages pour assurer la préservation du mur mitoyen avec le bâtiment de la Banque Rhône Alpes seront réalisés ainsi que des études de structure approfondies.

L'installation du chantier sera organisée par l'entreprise courant octobre et parallèlement le mobilier urbain périphérique au bâtiment sera retiré et les réseaux souterrains consignés.

Les véritables travaux de démolition commenceront en décembre avec le curage des étages, puis une démolition sélective de l'intérieur. Les travaux lourds de démolition de la superstructure suivront pour que le bâtiment soit complétement démoli.

Des travaux de reprise sur le mur mitoyen et la réalisation de l'espace remplaçant la Poste seront

ensuite réalisés pour une fin des travaux espérée en début d'année 2023.

Une fois que l'entreprise aura élaboré son plan d'action technique, une communication spécifique sur ce projet reprenant un calendrier plus précis et des précisions techniques sera mise en place.



liaison par câble BO - Alpe d'Huez

Durant cet été, les études sur le projet de liaison par câble entre le Bourg d'Oisans et Huez en passant par la Garde en Oisans se sont poursuivies. Le tracé potentiel du trajet s'est affiné (voir plan ci-dessous). En effet, l'option d'un tracé direct a été privilégiée pour des raisons financières et d'intégration paysagère. Le but est de connecter cet équipement avec la gare routière du Bourg afin de créer un vrai pôle multimodal connecté avec Grenoble et le reste de l'Oisans.

À Huez, l'arrivée sera également pensée pour être liée à la télécabine des Villages en cours de réalisation, afin d'assurer une continuité jusqu'à l'Alpe d'Huez. Le projet a été officiellement déposé auprès des services de l'Etat dans le cadre d'une procédure UTN (Unité Touristique Nouvelle). Cette procédure réglementaire a pour but de permettre aux services de l'Etat de valider ce type de projet

structurant dans nos territoires de montagne. Les volets techniques, environnementaux, financiers, économiques et sociaux seront donc étudiés par les bureaux d'études missionnés par le groupement de commune Le Bourg d'Oisans/Huez puis instruits par les services de l'Etat.

Les études vont donc continuer jusqu'en 2023 avant que l'Etat ne rende sa décision et ne valide le projet. La volonté serait d'inaugurer cet ascenseur valléen pour l'hiver 2024/2025. Afin de communiquer sur ce projet, un stand tenu par des élus et des techniciens du Bourg d'Oisans était présent lors de la grande foire d'automne du 4 septembre. Les passants ont pu voir un tracé sur un plan et le type de cabine pouvant équiper le futur appareil. Cela a été un moment réussi d'échanges, de débat autour de ce projet structurant pour tout le territoire de l'Oisans.



Programme de renovation de la voirie

Reprise des enrobés sur les voiries suivantes :

- Chemin du Vernet aux Alberges
- Début de la Rue du 19 Mars
- Chemin des Croisettes
- Rue du Petit Plan : création d'une bande piétonne
- Rue des Morelles



Travaux / environnement



Aménagement de La Paute

Renforcement du réseau d'eau potable :

Pose d'une conduite sur les Chemins du Martinet et des Ecoles afin de réaliser un maillage de distribution et de supprimer les servitudes.

Ces travaux ont fait l'objet d'une mutualisation avec les travaux d'enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public et France télécom)

Enfouissement des réseaux secs :

Les travaux respectent le calendrier annoncé. Les Chemins du Martinet et des Ecoles sont terminés et les travaux se poursuivent sur le Chemin de Falipou puis le Chemin de la Chapelle.

Voiries:

Le Chemin du Martinet sera légèrement élargi et un nouveau revêtement est programmé sur la période de fin septembre, selon les conditions climatiques du moment.

Réseau d'eau

Remplacement de conduites :

Suite à un désordre constaté sur la conduite d'eau sous le pont de la Romanche, nous avons procédé à son remplacement.

Ces travaux ont été réalisés au mois de juin 2022, avant l'importante saison touristique, afin de restaurer le maillage indispensable entre les 2 rives de la Romanche et ainsi garantir la distribution de l'eau.

Afin de ne pas impacter la circulation sur cet axe important, nous avons opté pour des travaux sur

cordes, sans installation de nacelles négatives.

Recherche de fuites :

Nous poursuivons notre programme de recherche de fuites et de réparations. Ces opérations sont réalisées de nuit, sans impact sur la distribution.





Fleurissement

Les élus avaient l'ambition d'un fleurissement estival important, afin d'accueillir les grandes manifestations sportives 2022. Malheureusement, les conditions climatiques nous ont contraints à réduire puis supprimer tous les arrosages, ce qui a fortement compromis les massifs fleuris à la fin de l'été.

Cette situation nous amène donc à poursuivre et accélérer la mise en œuvre les nouvelles techniques de fleurissement alternatif.



Transition énergétique

La Commune a engagé, depuis le début de l'année une réflexion sur la transition énergétique.

Nous avons conventionné avec le TE38 (syndicat public d'énergie) pour nous accompagner et nous conseiller sur 2 thèmes majeurs :

l'éclairage public et les bâtiments.

Eclairage public

Durant l'été 2022, le TE38 a réalisé un diagnostic complet de notre réseau d'éclairage public (points lumineux, armoires, puissance, consommation...). La restitution prévue à l'automne 2022 nous permettra de prévoir les actions à conduire afin de réduire la consommation ainsi que les charges de maintenance.

Bâtiments

Un audit énergétique est en cours de réalisation par le TE38. Les premières restitutions sont attendues fin 2022. Cet outil nous permettra très rapidement d'évaluer et de planifier des travaux de rénovation énergétique.

La situation mondiale nous rattrape et fin août 2022, le gouvernement a annoncé une série de recommandations avec des objectifs de réduction de la consommation d'énergie.

Sans attendre les résultats des études, et à la demande de Monsieur le Maire, nous avons mis en œuvre des actions d'économies d'énergie en expérimentant la suppression de l'éclairage public sur certains secteurs.

À la fin du mois de novembre 2022, nous évaluerons les résultats sur la consommation.

Concernant la consommation d'énergie dans les bâtiments, la consigne maximum de chauffage dans les salles communales, pour cet hiver sera de 19°. Cette mesure concernera également les écoles, crèche, périscolaire.

Toutes les chaufferies seront donc équipées de régulateurs et de systèmes de programmation de la température, sans intervention des utilisateurs.

Reconnaître L'AMBROISIE à feuilles d'armoise







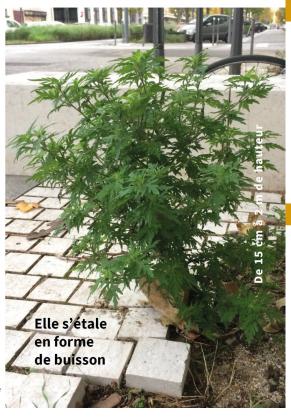
Fleurs mâles sur le long de l'épi



Tige velue verte à rougeâtre



Feuille profondément découpée



Son aspect aux différents stades



Plantule Avril-Juin



Stade végétatif Mai-Juillet



En fleur Août-Septembre

Signes particuliers



- · Feuille du même vert sur les deux faces
- · Pas d'odeur quand on la froisse

Risques de confusion

Armoise commune

- Face inférieure de la feuille couleur gris argenté
- Odeur quand on la froisse

Armoise annuelle

- Feuille finement découpée
- Odeur quand on la froisse





©Fried - ANSES

Détruisez-la et signalez-la

Vous l'avez reconnue?

www.signalementambroisie.fr





Plus d'infos: www.ambroisie-









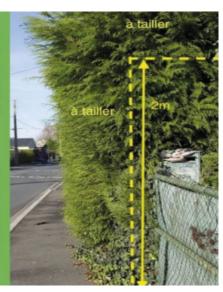


Pour bien vivre ensemble

Élagage

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques. L'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clotûre sur la rue.



Les riverains doivent *obligatoirement* élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, afin qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Si vos plantations empiètent sur le domaine public, l'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière). Au-dessus d'un chemin rural (article R161-24), les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.

Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux. La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet. Chaque préfet peut dans son département, prendre par arrêté des dispositions de lutte contre les incendies. Il peut aussi prendre des dispositions imposant aux propriétaires un débroussaillage aux abords de leur propriété.

Détritus

Nous sommes tous concernés par notre environnement qui se dégrade jour après jour, les discours et les prises de positions sont importantes mais les actes, même les plus petits, sont indispensables. Malheureusement, nous constatons trop souvent, la multiplication des détritus posés ça ou là dans notre

commune.

Pour votre information ci-après, un petit rappel sur le temps nécessaire à la décomposition des déchets que l'on peut retrouver dans nos rues, dans nos parcs, et dans nos milieux aquatiques.

Si chacun fait un peu, cela peut changer beaucoup de choses.





Du bon usage des EDP.

Si vous utilisez régulièrement un engin de déplacement personnel (EDP), trottinette electrique, monoroue, gyropode, Hoverboard... voici *quelques-unes des règles* à connaître.

Pour conduire un EDP motorisé vous devez

- être âgé d'au moins 12 ans
- ne pas transporter d'autre passager
- ne pas circuler sur le trottoir
- ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée (25km/h)

En agglomération vous devez circuler, sur les pistes et bandes cyclables ou s'il n'y en a pas, sur la route.

De nuit ou lorsque la visibilité n'est pas suffisante, vous devez porter un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant.

Et pour les vélos?

Et oui, il y aussi des règles à respecter lorsque l'on circule en vélo, notamment concernant son usage sur les trottoirs... Liste non exhaustive...

- Pour les cyclistes, l'obligation d'emprunter les bandes ou pistes cyclables est instituée par l'autorité investie du pouvoir de police après avis du préfet. Il est cependant fortement recommandé aux cyclistes, pour leur sécurité, de privilégier l'emprunt des voies qui leur sont dédiées.
- Si la chaussée est bordée de chaque côté par des voies cyclables, les utilisateurs de ces voies, doivent emprunter celle de droite, dans le sens de la circulation et respecter les feux de signalisations réglant la traversée des routes.
- En l'absence de pistes ou bandes cyclables, les cyclistes circulent sur le côté droit de la chaussée et peuvent s'écarter

des véhicules en stationnement sur le bord droit de la chaussée, d'une distance nécessaire à sa sécurité.

- *Ne circulez pas sur les trottoirs*. Seuls les enfants de moins de huit ans sont autorisés à emprunter les trottoirs, à condition de rouler à une allure raisonnable et de ne pas gêner les piétons.
- À vélo, *il est interdit de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre un son* (écouteurs, oreillettes ou casque audio). L'usage du téléphone tenu en main est également interdit... La route est un espace qui se partage, ce qui implique un respect mutuel de la part de ceux qui s'y déplacent.

Service-Public.fr ATRANSPORTS TROTTINETTES ÉLEC

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES, MONOROUES, GYROPODES, HOVERBOARDS

Quelles règles pour circuler?

Si vous utilisez régulièrement un engin de déplacement personnel (EDP), voici les informations à connaître.

Pour conduire un EDP motorisé vous devez :



• être âgé d'au moins 12 ans



ne pas transporter un autre passager



 ne pas circuler sur le trottoir (sauf si votre mairie l'autorise)



ne pas dépasser la **vitesse maximale** autorisée de 25 km/h.

EN AGGLOMÉRATION



Vous devez circuler **sur les pistes et bandes cyclables** ou s'il n'y en a pas, sur la route.



De nuit ou lorsque la visibilité n'est pas suffisante, vous devez **porter un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant.**



Pour la sécurité
de tous.
N'hésitez pas à
revoir le code
de la route
et les infos sécurité
routière sur
securite-routiere.gouv.fr





Vive les Vacaaaaaances MA Au centre de loisirs "Les Cristalliers" SORUES *Elfy Parc *Parc des oiseaux Villard les D. chester de loisirs Chasse Chasse Chasse Villard les D. chester de loisirs *Elfy Parc *Parc des oiseaux Villard les D. chester de loisirs *Elfy Parc *Parc des oiseaux Villard les D. chester de loisirs Chasse Chass

Enfance / scolarité

Bilan de l'été au centre de Loisirs

Après deux années COVID, le bilan estival de l'accueil de loisirs des « Cristalliers » est très positif en termes de fréquentation et d'activités. Les familles ont fait un retour satisfaisant sur la qualité de notre accueil.

Le centre de loisirs de cet été a enregistré *977 inscriptions*

(389 - de 6 ans et 588 + de 6

ans), réparties sur les 6 semaines d'ouverture. Nous avons accueilli 145 enfants différents du Bourg d'Oisans et des communes environnantes.

L'équipe, composée de 9 animateurs et d'un directeur, a proposé une multitude d'activités afin d'embellir les vacances des enfants.

Le thème choisi pour cet été était celui de l'eau. Les enfants ont pu découvrir des ateliers créatifs, des activités sportives telles que la pêche, les jeux coopératifs, la piscine, l'accrobranche, la patinoire, des veillées mais également des sorties comme le

parc des oiseaux de Villars-les-Dombes ou Elfy Parc à la Terrasse.





Rentrée scolaire

La rentrée 2022/2023 est marquée par un allègement significatif des protocoles sanitaires, laissant espérer que la période COVID ne restera qu'un mauvais souvenir.

Les effectifs restent stables en Maternelle avec 85 élèves inscrits, répartis dans quatre classes. Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue à une nouvelle professeure des écoles, à deux nouvelles ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) et une excellente année scolaire à l'ensemble de l'équipe enseignante.

En revanche, la rentrée des élémentaires est marquée par une légère baisse des effectifs due à un départ important de la classe d'âge des CM2 en 6ème et un nombre plus restreint d'arrivées de Grande Section en CP. 166 inscrits contre 184 l'an passé, ce qui a engendré la fermeture d'une classe et le départ de Mme Jacob. L'école ne compte plus désormais que 7 classes.

À noter l'arrivée d'un nouvel intervenant sport au sein de l'école élémentaire. Natacha

Xavier étant engagée sur de nouvelles missions professionnelles au sein des services municipaux, a passé le flambeau à Guilyan Berthomier, qui, nous en sommes certains, saura avec brio, accompagner les enfants dans leur éducation physique et sportive.

Notre équipe périscolaire, en collaboration avec l'équipe enseignante, a mis en œuvre un vaste programme d'activités sur nos temps d'accueil matin, midi, soir et mercredi. Les animateurs peuvent s'appuyer sur le nouveau Projet Educatif De Territoire (PEDT) validé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) début juillet 2022. Ce document constitue un outil de référence pour une meilleure prise en compte des besoins et du rythme de chaque enfant, pour améliorer la

qualité et la diversité de l'offre éducative afin de permettre la réussite et le développement personnel de tous les enfants et de lutter contre les inégalités scolaires.



Venez découvrir en avant-première des planches de la nouvelle bande-dessinée de Jean-Marc ROCHETTE





du 15 septembre au 4 novembre 2022

Musée des Minéraux et de la Faune des Alpes infos: 04 76 80 27 54





casterman

Exposition

La Dernière Reine

Culture / patrimoine

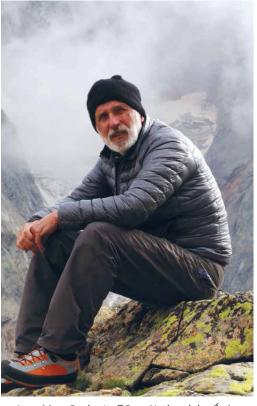
Après l'exposition *Animaux et Paysages,* le musée des minéraux et de la faune des Alpes présentera quelques planches du nouveau livre de Jean-Marc Rochette, *La Dernière Reine*.

Vous pourrez découvrir en avant-première et en grand format des planches de cette nouvelle bande-dessinée qui retrace l'histoire du dernier ours sur le plateau du Vercors. Le livre sortira en octobre prochain...

À découvrir au musée du 15 septembre au 4 novembre 2022.

« Gueule cassée de 14, Édouard Roux trouve refuge dans l'atelier de la sculptrice animalière Jeanne Sauvage. Elle lui redonne un visage et l'introduit dans le milieu des artistes de Montmartre. En échange, Édouard lui fait découvrir la majesté du plateau du Vercors et l'histoire du dernier ours qu'il a vu tuer quand il était enfant. Au cœur du Cirque d'Archiane, il lui dévoile la Dernière Reine et incite Jeanne à créer le chef-d'œuvre qui la fera reconnaître ».

Dans la veine des grands romans-feuilletons du 19e, *La Dernière Reine* croise les destins du dernier ours du Vercors et d'Édouard Roux. Comme précédemment dans Le Loup, homme et animal se confrontent dans un récit puissant, mêlant questionnements écologiques, féminisme, histoire d'amour et histoire de l'art.



Jean-Marc Rochette ©Parc National des Écrins

Un dernier trimestre bien rempli à la médiathèque

Le CNL soutient l'acquisition de livres pour la médiathèque du Bourg d'Oisans. La médiathèque du Bourg d'Oisans a bénéficié d'une aide exceptionnelle accordée par le Centre National du Livre pour l'achat de livres imprimés auprès des librairies indépendantes. Cette aide est destinée à la relance des bibliothèques et permet à la structure d'augmenter son budget d'acquisitions. Ce qui apporte aux usagers plus de nouveautés et une rentrée littéraire toujours bien suivie, mais encore mieux cette année.



Le CNL soutient les acquisitions de livres de la médiathèque du Bourg d'Oisans.

Des Arbres et des Hommes

Du 19 septembre au 12 novembre 2022

Une exposition multimédia qui retrace la longue histoire commune des arbres et des hommes. Cette exposition accompagnée de multimédias dévoile toute la beauté et les secrets des arbres. Elle retrace aussi les relations ancestrales que nous avons nouées avec eux. Après avoir abrité et protégé nos plus lointains ancêtres, parmi lesquels l'australopithèque Lucy, des prédateurs de la savane africaine, les arbres nous ont fourni bois, chaleur, ombre, lumière et ornement... jusqu'aux médicaments qu'ils renferment dans leurs feuilles et leurs écorces. Apprenons-donc à mieux les connaître, pour mieux les respecter, les protéger... et au final, nous protéger nous-mêmes!





Le projet autour de l'expo : Découpe-moi des Contes

Clémentine Sourdais nous partage sa fascination pour un patrimoine littéraire transmis de bouche à oreille pendant plusieurs siècles et fixé à l'écrit par Charles Perrault. À travers deux contes Le Petit Chaperon rouge et Barbe Bleue, elle illustre les histoires les plus connues de l'auteur. Ce patrimoine littéraire, Clémentine Sourdais nous le restitue à la lumière de son propre héritage : pliages, découpages, tracés autant de gestes qui rappellent le travail de la haute couture, hérités de sa grand-mère, ancienne couturière dans les ateliers de Nina Ricci. Le conte se détoure, l'ouvrage se fait dentelle.

Après avoir reçu en septembre le premier volet de l'expo itinérante Découpe-moi des Contes, mettant en vedette Le Petit Chaperon Rouge, voici donc

venir le temps de Barbe Bleue.

À découvrir à la médiathèque du 6 décembre au 18 décembre 2022.

Les ateliers créatifs. Les enfants pourront découvrir le travail de Clémentine Sourdais à travers une visite ludique de l'exposition. À leur tour, ils joueront du crayon et des ciseux pour fabriquer une «boîte à histoires», en papier découpé, autour d'un conte de leur choix, accompagnés par Cahrlotte Louste-Berger, illustratrice et intervenante en arts plastiques. L'atelier aura lieu le mercredi 14 décembre à 16h. Inscription obligatoire auprès de la médiathèque.















23° édition NOVEMBRE 2022

DU 1ER AU 30 NOVEMBRE 2022

Depuis 2000, le mois du doc est un rendez-vous incontournable pour découvrir des films et échanger ses idées sur le monde.

À cette occasion, la médiathèque vous propose deux films et deux rencontres.

Le Temps des Forêts, mercredi 9 novembre avec une intervention de Jérôme Foret garde du PNE. Symbole aux yeux des urbains d'une nature

authentique, la forêt française vit une phase d'industrialisation sans précédent. Mécanisation lourde, monocultures, engrais et pesticides, la gestion forestière suit à vitesse agricole accélérée le modèle intensif. Du Limousin aux Landes, du Morvan aux Vosges, Le Temps des forêts propose un voyage au cœur de la sylviculture industrielle et de ses alternatives. Forêt vivante ou désert boisé, les choix d'aujourd'hui dessineront le paysage de demain.

Dans les Bois, le mercredi 16 novembre avec une intervention de Erick Salvatory, garde de l'ONF. les bois, nous entraîne dans un lieu où les limites du temps ont disparu, dans une nature sauvage et d'une fragile



beauté. Cette immersion totale dans ces forêts ancestrales est une expérience forte pour les spectateurs de tous âges. La caméra de Minaudas Survila a su capter et filmer les animaux de ces bois comme rarement. Porté par une bande-son uniquement composée de bruits de la forêt presque palpables, ce documentaire est un témoignage atypique, poétique et fascinant quand l'on songe à la rapidité avec laquelle ces lieux encore vierges sont en train d'être effacés de la surface de la terre.

Infos fréquentation musée et médiathèque

Avec près de 18.000 livres empruntés depuis le début de l'année, la médiathèque retrouve sa fréquentation d'avant le COVID et elle est assez constante sur toute l'année que ce soit en termes de prêt et de retours de livres. Pendant l'année scolaire, les classes de maternelle et de l'école primaire se rendent régulièrement à la médiathèque et profitent des nombreuses expositions qui sont présentées. Les nouveaux horaires ont apporté plus d'ouverture au public et semblent répondre aux attentes des usagers. C'est cinq heures d'ouverture en plus par semaine.

6.400 visiteurs ont franchi les portes du musée depuis le début de l'année, là encore nous retrouvons un niveau de fréquentation des années d'avant le COVID.

Au mois de juillet, on constate une légère baisse de la fréquentation ce qui s'explique par la fermeture du musée pour l'organisation du tour de France (fermé les 14 et 15

juillet).

Les fortes chaleurs et la météo très estivale sont également un facteur de cette sensible baisse.

Par contre le mois d'août 2022 est l'un des meilleurs depuis 2018.

Le musée fermera le 4 novembre après les vacances de la Toussaint pour une période de travaux et son renouvellement scénographique.

Sortie cinéma du film «Les Cinq diables»



Tourné en partie grande au Bourg d'Oisans début 2021, le dernier film la réalistarice Léa Mysius, vient de sortir en salle rencontre magnifique succès.

Les critiques dithyrambiques foisonnent et ce n'est pas pour déplaire à notre fierté bourcate. D'autant que si nous connaissions le synospis, il était difficilde d'imaginer l'ambiance du film et l'impact qu'aurait notre paysage sur l'histoire. Une chose est sûre, il ne faut pas 5 minutes pour comprendre à quel point, nos montagnes, la plaine encaissée entre les

massifs contribuent à l'atmosphère, à l'intrigue, au climat mystérieux, presque fantastique de l'histoire. Quant à Buclet, que dire ? Les plans magnifiques sur le lac se succèdent et rythment le film du début à la fin. Ajoutons à cela le plaisir d'y reconnaître nos rues, l'ancienne école, la digue, le gymnase élément central de l'histoire... et les nombreux uissans qui ont participé au tournage aux côtés d'un incroyable casting. Nous aurions pu évoquer aussi la qualité de la bande son, le grain très particulier de l'image, le travail incroyable de Léa Mysius sur les visages et le regard des acteurs... Mais laissons cela aux spécialistes et surtout ne boudons pas notre plaisir de vivre notre village à travers le grand écran. Il est magnifique et sans conteste l'une des stars de ce film, parfaitement mis en valeur par Les Cing Diables.



Organisées par l'association Montagnes et Sciences, le CNRS et l'Université Grenoble Alpes, les Rencontres Montagnes et Sciences proposent un parcours de projections et de rencontres autour de films d'aventure scientifique en montagne. Elles sont destinées au grand public, qu'il soit passionné ou néophyte. Les films proposés sont des récits d'aventures scientifiques, choisis pour leur qualité visuelle, scientifique et récréative.

Les projections se déroulent en présence des réalisateurs et des scientifiques impliqués.

Deux temps sont proposés pour favoriser les rencontres :

- * Un programme plus particulièrement conçu pour le public de scolaires, qui donne la part belle à l'interactivité, ainsi que la possibilité d'interroger les protagonistes scientifiques des films en après midi
- * Un deuxième programme grand public, avec des films plus longs (30 à 52 minutes), toujours accompagnés d'une présentation par leurs protagonistes en soirée.

Le programme des films sera présenté sous peu sur les supports de communication de la commune. *Le mardi 29 novembre, au foyer.*

Infos en Bref

Réunions du conseil municipal

(susceptible d'être modifié)

Mercredi 19 octobre - 19h Mercredi 16 novembre - 19h Mercredi 14 décembre - 19h

Bilan de fréquentation de la piscine

9.861 entrées en 2021 pour 15.594 entrées en 2022.



Passeports / cartes d'identité

Attention les temps d'attente (prises de rendez-vous, réalisation des documents...) pour l'obtention des cartes d'identité et passeports sont très longs (plusieurs mois d'attente). **ANTICIPEZ** au maximum le renouvellement de vos documents, prenez rendez-vous en ligne sur le site internet de la mairie (onglet démarches - État civil) et préparez les documents dont vous aurez besoin pour le rendez-vous. Toutes les infos sont en ligne, et vous permettent de faire votre **prédemande** sur le site de l'ANTS.

Agenda

non exhaustif (plus d'infos sur le site internet de la mairie)

du 21 au 23 octobre : 2ème édition de MagieFique !
3 novembre : café des aidants «Préserver ma santé»
5 novembre : loto de l'amicale du personnel de la commune

19 & 20 novembre : Salon du bien-être en Oisans

du 24 au 26 novembre : bourse aux skis

29 novembre : atelier parentalité «Fratrie, on s'aime on se déteste»

29 novembre : rencontres Montagnes et Sciences

1er décembre : café des aidants

«Comment rester positif malgré l'épuisement ?»

12 décembre : atelier parentalité «Le bien-être parental»
14 décembre : atelier créatif «découpe-moi des contes»

17 décembre : marché de Noël

17 décembre : concert de Noël Orgue et Chant'Oisans.

État civil

Point état civil entre le 11 avril et le 15 septembre 2022

Décès :

Madame ANDRONACO Joséphine veuve GIAIME Monsieur DEGLISE-FAVRE Gabriel Madame SORREL Alice veuve BLOND Monsieur LAVAUDANT Jean Monsieur JASEN Wilhelmus Monsieur MATOS DA CUNHA José Monsieur GASPARD François Madame BENNETON Andrée veuve CHAGNOLAUD Monsieur CAIX Gérard Madame MOREL Louise veuve PINEL Madame DENAT Mauricette veuve GUIOT Madame BOUCHER Hélène épouse BONTE Madame DAL MOLIN Maria veuve PESENTI BUCCELLA Madame BROCHIER Gisèle Monsieur STAHL Pierre Monsieur ROBIN Gérard Monsieur TURC Raymond Madame CARREL Josette veuve GAMAIN Madame ANTUNES Albina veuve DA SILVA Monsieur FOGLIA Pierre Madame GILLY Renée veuve BALME Monsieur ROUDE Alain Monsieur BRUNET-MANQUAT Georges Monsieur BAILLY Jacques Madame DE WAURE Carmela veuve MICHEL Monsieur BRIÉ Jean

Naissance:

MERVELET Rose 04/06/2022

Mariages:

GILLY Alexandra et NORBERT Emmanuel CARNINO Déborah et GOMEZ-PONSON Jérémy CHOSSELER Amandine et MERVELET Michaël TEXIER Eve et VIGNERI François

Le site internet de la communauté de communes de l'Oisans a fait peau neuve.

N'hésitez pas à le visiter,

vous y trouverez
de nombreuses ressources :

ccoisans.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION:
Guy VERNEY
RÉDACTION:
équipe municipale
COORDINATION:
Sébastien VACCARELLA
MAQUETTE:
Service communication
IMPRESSION
Médiatik Communication
Ve pas jeter sur la voie publique